



Le soutien à une nouvelle mobilité avec la location de vélos électriques, la création de plus de 700 emplois à Béragne ou encore l'engagement pour la jeunesse : l'Agglo porte un projet ambitieux.

Projet de territoire 2040 : l'heure des actions

Le projet de territoire de l'Agglo, véritable guide d'action publique pour les 20 années à venir, a été adopté par le Conseil Communautaire. Ce projet a été rédigé sur la base d'une consultation d'élus, d'agents, de membres du CODEV et de la population. Il définit des enjeux

et cible des actions à mener. Trois grands défis et des ambitions ont ainsi été identifiés :

En premier lieu, le défi des transitions et deux ambitions ; « un territoire sobre et durable » et « un territoire connecté ». Il s'agit évidemment d'agir pour un développement durable et respectueux du territoire.

Second défi, celui de l'attractivité avec pour ambitions un « territoire qui valorise ses atouts » et « un territoire dynamique et innovant ». L'objectif est clairement d'agir sur l'économie en accueillant de nouvelles entreprises et ainsi créer des emplois. Le moyen le plus sûr de

fixer les populations et notamment les jeunes.

Le troisième défi, celui des cohésions porte l'ambition d'un « territoire accueillant et solidaire ». Il s'agit de maintenir et développer encore plus la qualité des services aux personnes des plus jeunes aux plus âgées, mais aussi d'agir sur le cadre de vie tant

sur le plan du logement que des loisirs.

La consultation a montré que la préoccupation première concerne les enjeux du quotidien, tels que la connexion internet, les services aux citoyens ou l'accès aux soins. La protection des espaces naturels, le cadre de vie et l'habitat, la transition écologique,

ou la ressource en eau sont également des thèmes pour lesquels les habitants du territoire attendent des actions. Le projet définit une série d'actions concrètes qui vont être conduites tout en répondant aux contraintes budgétaires. Ci-dessous, trois élus de l'Agglo mettent en avant une action par défi.

Défi des transitions

Digesteur à Saint-Jean



Roland Combettes, vice-président délégué à la Transition énergétique et à la Préservation des Ressources Naturelles
« La première fonction de cet ouvrage, qui

sera installé à la station d'épuration de Saint-Jean, sera d'extraire les eaux des boues produites afin de réduire le volume transporté ensuite en Lauragais.

Nous avons un problème d'odeur sur la station, il sera totalement résolu avec l'installation de ce digesteur. L'équipement permettra aussi de produire du méthane.

Nous avons d'ailleurs signé un contrat avec GRDF pour la revente du

gaz produit.

Cela devrait générer 600 000 euros par an. Le chantier qui devrait débuter en 2022 durera un an et le coût du méthaniseur est de 7,5 millions d'euros.

Ce projet va dans le sens de notre engagement en faveur du développement des énergies renouvelables comme l'hydro électrique ou encore le photovoltaïque. »

■ **Tarif de l'eau** : en 2025, les habitants du territoire payeront le même prix de l'eau. Chaque année en décembre, le conseil réactualise les prix en faisant monter les plus bas et descendre les plus hauts.

■ **Transports** : les mobilités douces sont au cœur des actions avec l'adaptation du réseau de transport et l'acquisition de bus propres par RTCA, la réalisation de pistes cyclables à l'étude à ce jour, l'agrandissement du parc de vélos à assistance électrique proposés à la location, la création d'aires de covoiturage et du pôle multimodal (train, bus, vélos...) à la gare de Carcassonne.

■ **Station d'alerte de pollution sur l'Aude** : afin de préserver la qualité de l'eau, une station d'alerte sera en service à partir de 2023. En cas de pollution, une conduite réalisée depuis le lac de Taure permet d'alimenter la station de Maquens et offrirait une réserve de 21 jours d'eau.

Défi de l'attractivité

Une filière industrielle



Christian Magro vice-président délégué à la Prospective économique, l'Enseignement Supérieur et l'innovation
« Le développement

d'une filière industrielle est le fruit d'un long travail mené depuis 2014. Il s'est concrétisé par l'arrivée sur la zone de Béragne de nouveaux sites de production dont font partie les ateliers du maroquinier Algo, spécialiste des bagages et accessoires de luxe. Ce sont plus de 1000 emplois qui sont prévus si l'on rajoute Bezons et l'agrandissement de Ferrand, spécialisée dans l'équipement agricole.

Cette industrialisation, on va dire, de notre territoire n'est pas terminée, nous devons et pouvons encore développer cette filière. L'essentiel, en tant qu'élus, est de conserver certaines valeurs : celle d'intégrer sur ces zones notre engagement pour l'environnement mais aussi d'accueillir des entreprises qui proposent également des emplois à haute valeur ajoutée. »

■ **Elaborer un projet universitaire** : l'Agglo et la Ville de Carcassonne travaillent de concert à la création de nouvelles filières universitaires. Une réflexion qui porte aussi sur l'offre de nouveaux services pour les étudiants en terme de logement, restauration et vie universitaire.

■ **Elaborer une stratégie de marketing territorial** : en consacrant une partie de l'action de l'agglo à la valorisation des atouts du territoire (foncier, qualité de vie, développement du numérique...) auprès d'entreprises extérieures au territoire.

■ **Reconquérir les friches** : l'Agglo et son service agriculture mènent un projet pilote en Val de Dagne permettant à des agriculteurs d'acquérir des terres en friche. L'Agglo qui a constitué un véritable réseau d'acteurs entend étendre ce dispositif à d'autres territoires.

Défi des cohésions

Contrat local de santé



Bruno Giacometti, maire de Villemoustaussou et membre du bureau de Carcassonne Agglo
« Le président Régis Banquet a souhaité que la santé soient un axe

fort de notre politique. La santé n'est pas une compétence naturelle mais c'est un devoir d'élus d'agir.

Concrètement, notre territoire compte 111 médecins généralistes dont 40 % ont plus de 60 ans. C'est pour cela que nous avons souhaité travailler sur un Contrat local de Santé mené en partenariat avec l'ARS. En ce début d'année, nous recrutons une

ou un coordonnateur. Cette embauche sera le détonateur de nos actions. 2022 est l'année du diagnostic... Nous allons aller aussi à la rencontre des territoires afin de trouver ensemble des solutions. Nous ne voulons pas d'un système de siphonnage des uns au profit des autres. On passe par une approche territoriale, par bassins de population et des actions co-construites. »

■ **Une nouvelle médiathèque** : L'Agglo compte déjà huit médiathèques réparties sur le territoire. Le territoire va se doter d'une nouvelle médiathèque tête de réseau construite à Carcassonne sur un terrain en face de son siège. Les études devraient être lancées en fin d'année.

■ **Relais petite enfance à Malves** : L'Agglo compte six Relais Petite Enfance sur son territoire qui accueillent des assistantes maternelles indépendantes. Le relais de Malves-en-Minervois va bénéficier d'un nouvel accueil grâce à la construction d'un nouveau bâtiment.

■ **Accueil d'étudiants en alternance** : L'Agglo veut aider à la promotion de l'apprentissage auprès des entreprises. Et pour montrer l'exemple, elle signera une vingtaine de contrats d'apprentissage à la rentrée. L'occasion aussi de faire connaître les métiers de l'Agglo.